



## Recours locataires SNCF

Par **Dupier**, le **08/08/2022** à **08:39**

Bonjour, ma mère (90 ans) habite dans l'appartement situé au-dessus d'une gare SnCF, gare fermée. Le propriétaire (ICF novedis filiale snCF). La snCF vient de céder une partie du rez-de-chaussée à Nigloland et entame des travaux d'aménagement devant et autour de la gare (travaux de nuit entre autres), il n'est pas prévu nous reloger durant les travaux et en cas d'incendie, il n'y aura plus de sortie de secours, puisque ce sera cédé à Nigloland. Quels sont nos recours ? Merci

Par **Pierrepaulejean**, le **08/08/2022** à **11:17**

bonjour

pourquoi avez-vous besoin d'une issue de secours ?

l'appartement est-il accessible normalement ?

en cas de nuisances sonores, avez-vous contacté les services de la mairie ?